

## Appel à contributions

### Les pratiques de lecture et d'écriture dans la formation universitaire et/ou dans la vie professionnelle

Numéro spécial de la revue *Scripta* (PUC Minas, Brésil)  
Parution en 2012

Les recherches sur les littéracies universitaires représentent un champ foisonnant que la Revue *Scripta* (PUC Minas, Brésil) propose de mettre à l'honneur dans un numéro consacré aux *Pratiques de lecture et d'écriture dans la formation universitaire et/ou dans la vie professionnelle*.

L'objectif est de rendre compte de questions actuelles sur :

- La formation à l'écrit (savoir lire-écrire) et la formation par l'écrit (lire-écrire pour apprendre et se former à travers l'écrit).
- La formation en langue maternelle et langues étrangères dans un contexte académique plurilingue.
- L'écrit à l'université (lire-écrire dans les disciplines et à travers le curriculum).
- L'écrit professionnel (contraintes et rôles de l'écrit au travail et dans les organisations).

Nous intégrons les littéracies professionnelles car elles peuvent éclairer le travail sur l'écrit à l'université : celle-ci intègre des genres professionnels transversaux (lettre de motivation), des genres propres à des corps de métier (l'édito ou la brève pour le journaliste) et doit se positionner sur la question de la professionnalisation par des pratiques littéraciques qui, sans être celles du monde professionnel, se veulent formatives (par le transfert de compétences de lecture et d'écriture d'une part, le « critical thinking » ou la réflexivité d'autre part).

Les contributions préciseront quels publics et contextes sont concernés, et comment est envisagé le lire-écrire en regard des axes cités ci-dessus ; elles comporteront une dimension empirique (analyse de productions, observations de terrain, questionnaires, etc.) et doivent pouvoir contribuer aux réflexions et propositions sur l'enseignement de l'écrit et / ou de la lecture dans le supérieur.

#### Informations pratiques

- 15 septembre 2011 : réceptions des propositions (résumé d'une demie à une page, avec 250 à 350 mots). (Vous trouverez ci-dessous les normes pour les collaborateurs de la Revue *Scripta*.)
- 5 décembre 2011 : réception des articles (maximum 15 pages).
- Langues : portugais, français, anglais.

#### Contacts :

Juliana Alves Assis (PUC Minas, Brésil) <[juassis@terra.com.br](mailto:juassis@terra.com.br)>

Jane Quintiliano Guimarães Silva (PUC Minas, Brésil) <[janequinguimaraes@yahoo.com.br](mailto:janequinguimaraes@yahoo.com.br)>

Fanny Rinck (Université Paris Ouest Nanterre La Défense, France) <[frinck@u-paris10.fr](mailto:frinck@u-paris10.fr)>

## NORMES POUR LES COLLABORATEURS DE LA REVUE *SCRIPTA*

1. Les originaux des articles (qui devront être envoyés à [frinck@u-paris10.fr](mailto:frinck@u-paris10.fr) à [janequingimaraes@yahoo.com.br](mailto:janequingimaraes@yahoo.com.br) et à [juassis@terra.com.br](mailto:juassis@terra.com.br) **jusqu'au 5 décembre 2011**) ne doivent pas excéder les 15 pages, avec des marges supérieure et inférieure de 2 cm et à gauche et à droite de 2,5 cm, espace 1,5, caractères *Times New Roman* n° 12, sur *Microsoft Word*.
2. Les articles pourront être écrits en portugais, français ou anglais.
3. Après le titre, centralisé, doit apparaître le nom de l'auteur, également centralisé, suivi d'un astérisque (signe pour la note en bas de page). Sur la note en bas de page, précédée d'un astérisque, l'on indique l'institution d'origine de l'auteur, en toutes lettres.
4. Après le nom de(s) auteur(s), doit apparaître le mot Résumé (dans la langue d'origine de l'article), centralisé, suivi, sur la ligne suivante, du résumé du travail, sur à peu près 10 lignes, en caractères *Times New Roman* n° 10, espace simple, accompagné de jusqu'à 05 mots-clés, séparés par un point-virgule, la première lettre de chaque mot étant en majuscule.
5. À la fin du texte, avant les références, doit apparaître un autre résumé, en anglais ou en français, selon la langue d'origine de l'article, accompagné de jusqu'à 05 *key-words* ou *mots-clés*, avec les mêmes règles du résumé qui ouvre l'article.
6. Le standard d'édition devra obéir aux prescriptions de l'Association Brésilienne de Normes Techniques (ABNT), spécialement à propos des aspects ci-dessous.
  - 6.1 Les citations bibliographiques courtes (de jusqu'à trois lignes) sont insérées dans le texte, entre guillemets. Les citations longues (de plus de trois lignes) doivent constituer des paragraphes indépendants, tapés en espaces simples, et reculés de 4 cm de la marge gauche, en caractères du même type (*Times New Roman*) et de n° 10, sans guillemets.
  - 6.2 Toutes les citations doivent être suivies du nom de l'auteur, de l'année de parution et du numéro de la page, entre parenthèses (Ex.: MARTINS, 1994, p. 15). Le point final doit être inséré selon la citation. Si la citation se termine en point final, celle-ci devra contenir le point avant les guillemets. Exemple : « ... tout processus de sélection devra être impartial .» (CARVALHO, 1977, p. 15). Au cas où la phrase ne se terminerait pas en point, c'est-à-dire, si l'on n'a cité qu'un bout de la phrase, le point devra venir après la citation de la référence. Exemple : « comment obtenir un emploi » (CARVALHO, 1977, p. 81).
  - 6.3 Dans le cas de plusieurs citations du même ouvrage, de la même édition, elles ne devront être indiquées que par le numéro des pages, après explication, en note de bas de page, qu'il s'agit du même ouvrage et de la même édition.
  - 6.4 Les notes de bas de page doivent être placées dans la partie inférieure de la page et commencer par le numéro reçu dans le texte, sans paragraphe. Elles doivent être tapées en caractères *Times New Roman* n° 10, et espace simple entre les lignes. Le chiffre qui indique la note doit venir après la ponctuation qui clôt la phrase.
  - 6.5 Les références bibliographiques doivent apparaître à la fin du texte, en ordre alphabétique à partir du nom de l'auteur, avec un espace simple entre les lignes et

un espace double entre elles. Les titres de livres et de périodiques doivent être écrits en caractères gras.

6.6 Les italiques ne doivent être utilisés que dans le corps du texte, pour des mots en langue étrangère, et les guillemets devront être utilisés pour mettre en évidence tous les autres cas.

6.7 Les épigraphes doivent être écrites en caractères ordinaires (*Times New Roman*), n° 10, espace simple, sans guillemets, suivies de l'indication de l'auteur entre parenthèses, ouvrage, date et page .

6.8 Les éléments essentiels qui composent les références bibliographiques se trouvent ci-dessous et devront être tapés selon les exemples :

a. Livres: NOM DE L'AUTEUR, Prénom. **Titre**. Édition. Lieu: Maison d'Édition, date. pages.

b. Chapitres de livres: NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre du Chapitre. IN: NOM DE L'AUTEUR, Prénom. **Titre du livre**. Édition (ex.: 3.ed.) Lieu de parution: Maison d'édition, date. Numéro du chapitre (s'il existe), pages initiale-finale du chapitre.

c. Articles de périodiques: NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. **Titre du périodique**, lieu, volume (v.), numéro (n.), pages initiale et finale de l'article, mois et année.

d. Articles d'Annales de congrès: NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. In: NOM DU CONGRÈS (en majuscules), Numéro du congrès, année dans laquelle il a été réalisé, lieu où il a été réalisé. **Titre de la publication**. Lieu de la parution : maison d'édition, date. Pages initiale et finale de l'article.

e. Références en format électronique: indication identique au format conventionnel, suivi de: Disponible sur <adresse électronique>. Pour des documents *en ligne*, ajouter encore : Accès le jour, mois, année.

f. Lorsqu'il y a plus d'une publication du même auteur, répéter le nom et le prénom sur la référence suivante.

g. Lorsque la référence est une partie d'un ouvrage (conte, chapitre de livre, etc.), pour autant que tout l'ouvrage soit du même auteur, le prénom et le nom de l'auteur apparaissent dans la référence de la partie de l'ouvrage et dans la référence du titre de l'ouvrage; les titres des parties des ouvrages doivent être écrits en caractères ordinaires.

Ex.: NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre. In : NOM DE L'AUTEUR, Prénom. **Titre du livre**. Édition. Lieu: Maison d'Édition, date. Page initiale et finale.

h. À la fin des intertitres nécessaires, il ne doit pas y avoir de ponctuation (à moins qu'il ne s'agisse d'un point d'interrogation ou d'exclamation).

i. Sur les titres des ouvrages, les lettres majuscules ne doivent être utilisées qu'au début du premier mot et pour les noms propres.

j. Dans le cas d'ouvrages coordonnés, indiquer normalement par le Nom et le prénom du coordinateur, suivis de (Org.), entre parenthèses ;

- k. Dans le cas de citations incomplètes, indiquer son interruption par (...).
- 
- 7. La Commission d'Édition se réserve le droit de modifier les originaux à fin de les conditionner aux normes ci-dessus et à d'autres normes de son standard éditorial.
  - 8. Les auteurs auront droit à deux exemplaires de la publication.